

Remoulois

LA GAZETTE DE
REMOULINS



Je stationne en zone réglementée de 8h à 12h et de 14h à 18h avec 60 minutes gratuites. 

- Je peux payer aux Horodateurs ou via l'application Paybyphone

1,50€/heure – 3,80€/1/2 journée – 6,20€/Journée

15€/Semaine (7 Jours consécutifs – réservé aux vacanciers résidents sur la commune)

- Je peux prendre un abonnement

Si j'habite ou je travaille sur la commune, si je suis un professionnel ou un commerçant du village : **10€/an**

- Je me rends à la mairie (police municipale) avec ma carte grise et mon justificatif de domicile ou attestation Urssaf ou contrat de travail.
- J'appose mon macaron Abonné sur mon pare-brise

Je stationne en zone bleue avec un disque : C'est utile et c'est gratuit 

- De 9h à 19h • Limité à 90 minutes • sauf dimanches et jours fériés stationnement illimité

Le Mot du Maire

Je suis à la fois heureux du travail accompli par les équipes (maîtrise des finances, restructuration des services, projet urbain) et frustré que les réalisations n'aillent pas plus vite et qu'elles ne soient pas plus visibles. Néanmoins ce travail est indispensable et va constituer le socle pour la poursuite de notre programme de revitalisation du village. Je suis convaincu qu'il s'agit d'un projet collectif que tous les habitants doivent s'approprier. La crise sanitaire ne nous a pas aidé jusqu'à maintenant, mais nous devons apprendre à mieux communiquer.

À cet égard je souhaite que la commémoration des inondations de septembre 2022 puisse servir à revaloriser la mémoire collective du village. Nous en aurons bien besoin dans les années qui viennent pour relever les défis qui nous attendent. Nous aurons l'occasion d'en débattre prochainement.

Nicolas Cartaillet

La Réglementation du Stationnement



L'étude et la concertation publique sur les mobilités entamées depuis un an avec les remoulois et les commerçants ont mis en évidence les deux aspects contradictoires du stationnement à Remoulins :

- Plus de places de parking qu'il n'en faut (800 places répertoriées avec un taux d'occupation moyen de 40%).
- Des conflits d'usage entre les différentes zones de la commune (zone commerciale/zone résidentielle/zone touristique).

En conséquence, l'objectif d'une réglementation du stationnement est quadruple :

- 1 • Assurer l'équité entre domaine privé et domaine public qui ne doit pas être accaparé pour des besoins privés.
- 2 • Adapter les modes de stationnement aux usages : stationnement résidentiel, stationnement commercial, stationnement touristique en fonction des objectifs respectifs de chaque usager.
- 3 • Dégager des recettes pour développer les services connexes encourageant les mobilités douces : propreté, surveillance des véhicules, aménagements piétons et cyclistes
- 4 • Pacifier le partage de l'espace public entre voitures/piétons/vélos

La première étape de cette réglementation consiste à clarifier, accepter et dépasser les conflits d'usages du stationnement :

L'usage commercial

Les mentalités doivent évoluer : il n'est plus exact de dire que le stationnement payant fait baisser le chiffre d'affaires des commerçants. De nombreux exemples prouvent que plus les communes sont attractives plus le commerce se développe. Nous pouvons constater à contrario depuis une dizaine d'années une baisse de l'attractivité commerciale de Remoulins alors même que le stationnement est suffisant mais non réglementé. C'est une organisation globale qu'il faut mettre en place : les commerçants ont besoin d'un potentiel de clients attirés par Remoulins, de facilité de stationnement (coût et rotation) et d'accès agréable à leurs commerces.

L'usage résidentiel

Les résidents n'ayant pas d'emplacement privé doivent pouvoir stationner leur véhicule sur des périodes plus longues à moindre coût, en toute sécurité, notamment la nuit et pendant les périodes de congés. Par ailleurs les remoulois doivent être encouragés à utiliser d'autre mode de déplacement que leur voiture pour circuler dans le village, et pouvoir marcher ou utiliser leur vélo sur des cheminements agréables et sécurisés (plantation, mobilier urbain, terrasses de cafés, étal de commerce, niveau sonore, largeur des trottoirs, pistes cyclables)

L'usage touristique

Nous devons absolument pacifier les bords du gardon pendant la période estivale. La commune subit tous les inconvénients de la surfréquentation sans en retirer les avantages, les touristes ne participant pas au financement des services et pour certain ne consommant pas sur la commune. Il s'agit d'encadrer les flux des touristes en organisant et sécurisant leur stationnement. Une fois clarifiés, acceptés et dépassés, les conflits d'usages ne pourront être réglementés que par une incitation financière.

Il s'agit donc dans une deuxième étape de déterminer une grille de tarifs incitatifs correspondant aux objectifs affichés par chaque type d'usagers :

- Une gratuité le temps de leurs courses (une période gratuite puis payante pour encourager la rotation) pour les clients des commerçants de la zone commerciale.
- Une quasi-gratuité (une simple participation correspondant à l'usage de l'espace public et aux services associés) pour le stationnement résidentiel des remoulois, hors zones commerciale et touristique.
- Un coût adapté (équivalent aux autres communes touristiques du territoire) pour les touristes en bord du Gardon pour un stationnement à l'heure, la demi-journée ou la journée entière.

La Maison des Services Publics

Amélioration de l'habitat : La Communauté de Communes du Pont du Gard (CCPG) et Rénov Occitanie proposent depuis le 18 mai à la Maison des Services publics des permanences pour vous permettre de bénéficier de conseils neutres et gratuits afin de vous aider à réaliser des travaux de rénovation énergétique, via des subventions ou pour installer chez vous de l'énergie renouvelable. N'hésitez pas à les mobiliser en appelant le lundi et vendredi de 13h30 à 17h et le mardi et jeudi de 9h à 12h30 au **04 66 70 98 58**

Commerçants, chefs d'entreprise, artisans, agriculteurs, créateurs d'entreprise : N'hésitez pas à contacter l'Espace Entreprise de la CCPG à la maison des Services Publics et profiter des ateliers sur les financements de trésorerie ou d'équipements, la vente en ligne, la visibilité des entreprises sur le Web, les primes jeunes... animés par la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et la Chambre d'Agriculture. Les réseaux de financements sont présents, n'hésitez pas, ils sont à votre écoute. Vous pouvez également utiliser les bureaux du coworking pour recevoir vos clients ou organiser vos réunions.

La Restructuration des Services

Face aux difficultés financières de la commune, notre objectif initial en début de mandat était d'améliorer l'efficacité des services tout en allégeant la masse salariale.

Nous avons en effet découvert de nombreux dysfonctionnements (fiches de poste non respectées, décharge de responsabilités, absence de procédures claires), une déficience du management, malgré les nombreux signaux d'alerte récurrents (évolution prévisible de la pyramide des âges, maladies professionnelles, conflits, absentéisme, demande de mobilité entre services...), et des agents paraissant usés, démotivés et en difficultés.

Nous avons passé beaucoup de temps et dépensé beaucoup d'énergie pour compenser ces difficultés et atteindre malgré tout notre objectif :

Dans une première étape (2020–2021), l'encadrement a été complètement renouvelé (DGS, direction des services technique et enfance jeunesse), **nous avons engagé un audit RH** (audit des risques psycho-sociaux) **et une étude afin de définir une organisation cible.**

Après deux ans d'expérience et sur les conseils de plusieurs experts extérieurs nous devons convenir que nous avons sous-estimé la situation sociale des services de la commune.



Le problème n'est pas seulement dans l'encadrement ou l'usure, mais aussi dans un manque historique de clarté dans la définition des tâches à accomplir et, faute de démarche d'anticipation du désengagement de l'état vis-à-vis des communes, dans l'inadaptation des compétences aux emplois.

Nous devons donc avoir l'intelligence et le courage de changer notre objectif initial pour dans **une deuxième étape (2022–2026) engager une véritable restructuration des équipes afin de les adapter aux missions attendues d'un service public.**

À court terme cette restructuration va avoir un coût (environ 200 K€/ an sur 2 ans), mais il s'agit d'un investissement indispensable à la commune pour trois raisons :

Rassurer les agents

Les agents sont en souffrance, faute de reconnaissance, d'encadrement et d'inadéquation de leur formation aux missions. Ils ont le sens du service public et l'envie de bien faire mais on ne leur a jamais expliqué ce que l'on attendait d'eux et faute de remise en cause, les réactions aux changements sont violentes et génèrent beaucoup d'incompréhension.

Améliorer les services à la population

La motivation des agents constitue un facteur clé de la performance publique. Sans agents heureux, pas de service performant : absentéisme, manque d'initiative et de communication, conflits sont contreproductifs et très coûteux.

Sécuriser la commune

L'organisation actuelle fait courir un risque majeur à la Collectivité : Des agents non affectés aux bonnes places avec les bonnes compétences risquent de générer des infractions aux règles d'hygiène et de sécurité, de formations obligatoires, de réglementations administratives, de conformité des matériels, et peuvent avoir de lourdes conséquences pénales et pécuniaires.

L'objectif final de cette restructuration étant à l'issue du mandat, de rétablir l'efficacité des services tout en retrouvant un niveau de masse salariale conforme à celui des communes de notre strate.

La Sécurité renforcée



Sur le premier semestre 2022 de nombreux projets ont été développés :

- Arrivée d'une policière Municipale depuis le 2 mai qui vient renforcer le service en tant que Brigadier-chef, Lise FRAMBRY a pour mission le respect des règles (incivilités, urbanisme, stationnement, arrêtés Municipaux...).
Elle est joignable au 07 48 94 30 48 ou 04 66 37 14 50.
- Une commission de sécurité composée d'élus et d'habitants de la commune travaille sur les différents projets et problématiques : la vidéo protection, les incivilités, la participation citoyenne, les berges, le stationnement. Une communication sera mise en place pour responsabiliser la population et l'informer sur les risques en cas de non-respect des règles.
- La vidéoprotection va être développée à partir de juillet. Nous allons passer de 7 à 21 caméras prioritaires sur les entrées de ville, les parkings, les lieux sensibles et les PAV. Le déploiement complet est prévu pour fin octobre 2022.
- En collaboration avec la gendarmerie, la commission de sécurité et des référents citoyens, ont institué une participation citoyenne qui consiste à sensibiliser les habitants de la commune ou d'un quartier et à les associer à la protection, de leur environnement pour lutter contre les cambriolages, et les incivilités.
- Un déploiement renforcé de la surveillance des berges du Gardon pour la période Estivale :
 - Des réservistes qui sont déployés sur juillet/août, d'ASVP de la CCPG
 - Une patrouille équestre une fois par semaine sur les berges
 - Des gendarmes en VTT pour les berges, la voie verte
 - Des médiateurs et des gendarmes dans les Bus.
- La mise en place d'arrêtés Municipaux pour compléter ce déploiement :
 - Baignade non surveillée des berges
 - Interdiction des feux sauvages et barbecue
 - Interdiction de consommation d'alcool sur la voie publique de 18h à 6h
 - Interdiction de baignade au niveau de la passe à poisson
 - Maintien en laisse des animaux domestiques lors d'affluence
 - Mise en place d'un stationnement réglementé



En Bref

Commémoration des inondations



La Mairie de Remoullins organise le week-end du 9 septembre 2022, une manifestation de commémoration et de prévention des inondations : une présentation de photos, des conférences sur

le thème de l'eau et des inondations, des ateliers de prévention des risques, une mise en situation avec des casques virtuels, une visite des berges du Gardon et de leurs aménagements, et les témoignages de témoins de l'époque, Remoullinois et secouristes entre autres. Tous les Remoullinois qui souhaitent contribuer à cette manifestation par des photos, des vidéos ou des témoignages écrits ou vidéo, sont invités à se signaler à l'accueil de la mairie de Remoullins. L'inauguration aura lieu le vendredi 9 septembre 2022 à 19h à la maison des associations de Remoullins, rue de l'ancien pont. La commune de Remoullins, remercie, la Croix Rouge Française, L'EPTB des gardons, l'association "les deux Tours", les pompiers du Gard, la DREAL PACA et les Remoullinois pour leurs contributions à cet événement.

Pétanque Club Remoullinois

Le lancement de la saison est prévu en septembre et les inscriptions seront prise au Café du Nord, siège social. Pour toute information complémentaire contactez Rolland VIOLA au **06 24 46 91 18**.

La Semaine Bleue

Le CCAS de Remoullins vous invite à venir participer à la semaine bleue du 3 au 9 octobre 2022 de 14h à 17h C'est l'occasion d'organiser tout au long de la semaine des rencontres intergénérationnelles.

- Le 3 octobre : concours de belote suivi d'un goûter salle des associations, remise d'un prix
- Le 4 octobre : loto suivi d'un goûter, salle des associations organisé par le Club Ferragut, nombreux prix
- Le 6 octobre : cinéma pour les seniors en salle ciné maison des associations suivi d'un goûter
- Le 7 octobre : concours de boules organisé au Pré d'Arènes avec remise de prix

Plan Canicule

Afin de favoriser l'intervention des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, par la préfecture, je vous rappelle qu'il est ouvert un registre nominatif des personnes vulnérables vivant sur la commune de Remoullins.

Toute personne âgée, isolée ou handicapé(e), vivant seul(e) à son domicile, peut s'inscrire ou être inscrit par un tiers au secrétariat de la mairie (**04 66 37 14 50**). Ces informations sont confidentielles et ne pourront être communiquées qu'à la Préfecture en cas du déclenchement du plan. Cette démarche d'inscription est volontaire et facultative.